

COMMUNE DE FONTAINE LE PUIITS

**A V I S**

**BOIS D'AFFOUAGE**

**Les personnes désirant du bois d'affouage sont priées de s'inscrire en Mairie de Fontaine le Puits avant le vendredi 26 mai 2017.**

**Les personnes qui n'auront pas exploité le bois d'affouage de 2016 avant le 31 mai 2017 n'auront pas de lot cette année.**

**Il est rappelé que le bois est strictement réservé aux résidences principales sur Fontaine le Puits pour chauffage personnel et que les personnes inscrites doivent obligatoirement participer à la journée de l'environnement et de l'affouage qui aura lieu cette année le samedi 24 juin à Fontaine le Puits.**

FAIT A FONTAINE LE PUIITS, le 14 avril 2017

Le Maire Délégué  
Alain-Claude CULLETT

